

CERTIFICAT DE DESTRUCTION DE DONNÉES

1. Identification de l'organisme bénéficiaire

Nom de la structure : Le Mazier – Bocage Numérique

Adresse : 19 rue de la république – 03 160 Bourbon l'Archambault

Numéro SIRET : 840 095 301 00015

Représenté par : Mr CANTE Sébastien

Fonction : Président



2. Identification du donateur

Nom de l'entreprise / association :

Adresse :

Numéro SIRET (si applicable) :

Représenté par :

Fonction :

3. Objet

Le présent certificat atteste que l'organisme bénéficiaire s'engage à procéder à l'effacement sécurisé des données contenues dans les équipements informatiques remis par le donateur, dans le cadre d'un don destiné au réemploi ou au reconditionnement.

4. Description du matériel confié

Type de matériel :

Marque / Modèle :

Quantité :

5. Engagement de destruction des données

L'organisme bénéficiaire certifie que :

- Toutes les données présentes sur les supports de stockage seront effacées de manière sécurisée avant toute réutilisation ou redistribution du matériel.
- Les méthodes d'effacement utilisées respectent les bonnes pratiques en vigueur (ex : écrasement multiple, logiciel certifié, ou destruction physique si nécessaire).
- En aucun accès, une consultation ou utilisation des données ne sera effectué en dehors des opérations strictement nécessaires à leur suppression.

6. Conformité et responsabilité

L'organisme bénéficiaire s'engage à respecter les réglementations applicables en matière de protection des données, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). La responsabilité du donateur ne pourra être engagée une fois le matériel remis, sous réserve que celui-ci ait été confié sans conservation de copie des données sensibles.

7. Attestation

Le présent document vaut engagement de destruction des données.

Fait à **Bourbon l'Archambault**, le

Représentant de l'association : Sébastien CANTE – Président

Signature du client précédé de la mention « lu et approuvé » :